

Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme
Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme
Band: 6 (1923)
Rubrik: Succursale de l'Office à Lausanne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

F. Succursale de l'Office à Lausanne.

La question de la suppression de notre Bureau auxiliaire de Lausanne, qui avait été soulevée en 1922, n'est pas revenue sur le tapis. Nous nous en félicitons, car nous estimons que cette succursale, si elle est bien dirigée, peut rendre d'excellents services sans peser lourdement sur notre budget. Elle donne, d'autre part, satisfaction à nos Confédérés romands qui tiennent à posséder un organe de l'Office s'occupant plus spécialement de leurs intérêts touristiques et ferroviaires.

Les attributions de la succursale sont, en somme, les mêmes que celles du siège principal, mais en prenant surtout en considération les besoins et les aspirations de la Suisse romande dans le domaine de la propagande, de la publicité et du trafic, ainsi que les relations de la Suisse avec les pays néo-latins.

Son activité s'accroît d'année en année et ce bureau est toujours plus consulté de l'étranger sur les voyages et les séjours en Suisse, ainsi que cela ressort des statistiques indiquées au chapitre E, chiffre 1, surtout si l'on songe d'une part que le personnel de la succursale est limité à deux personnes et, d'autre part, que le bureau de Lausanne est surtout en relations avec des pays dont l'appoint est encore fort restreint dans le tourisme suisse.

Le siège auxiliaire s'est occupé de l'organisation d'un voyage d'études d'une trentaine de médecins hollandais qui ont visité les principales villes et les stations climatiques balnéaires de la Suisse occidentale. Il a organisé le passage en Suisse romande du XVIIe V. E. M. (Voyage d'études médicales français). Le chef de la succursale a accompagné les participants à ces deux voyages.

La collaboration à l'élaboration de matériel de propagande a absorbé une partie du travail du bureau de Lausanne. Celui-ci a préparé, entre autres, un guide pour des voyages en automobile en Suisse; il a également procédé à la traduction et à la rédaction d'un certain nombre d'articles qui ont paru dans diverses revues touristiques.

Dans le domaine du trafic, la succursale a collaboré à l'étude des horaires de la Suisse occidentale, en se tenant constamment en rapport avec les autorités, les associations touristiques, les compagnies de transport et la Direction du premier Arrondissement des C. F. F.

La succursale s'est également occupée du problème de la circulation des automobiles et des motocyclettes, d'entente avec l'Automobile Club et le Touring Club de Suisse.

Enfin, le siège auxiliaire s'est chargé de l'établissement de la statistique du mouvement touristique en Suisse. Il est en rapports pour cela avec toutes les associations qui s'occupent de cette statistique: bureaux spéciaux, sociétés de développement, sections de la Société suisse des hôteliers, Chambres de Commerce, etc.

La succursale de Lausanne participe donc d'une manière suivie et intensive à toute l'activité de l'Office suisse du Tourisme.

G. Mouvement des étrangers en Suisse en 1923.

Le mouvement touristique suisse pendant la saison d'hiver 1922-23 et la saison d'été 1923 a fait l'objet de deux rapports présentés au Conseil du tourisme par M. le Dr. Blaser, chef de notre Siège auxiliaire de Lausanne. Ils ont été tous deux par-